



SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE

L'eau a besoin de notre sagesse

Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
Direction de la coordination et du management de
l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique
6, quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Nos réf. : 0026/CF/2014

Nantes, le 16 janvier 2014

Vos réf. : Dossier n° 44-2013-0203

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de création d'une transformation 225 000 / 63 000 volts en extension du poste existant de BRAINS.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a examiné ce projet et a rendu un avis favorable.

Il tient à souligner la qualité du dossier quant à la démonstration de recherche d'alternatives à la destruction des zones humides.

Néanmoins, il souhaite attirer votre attention sur plusieurs points :

- Le présent dossier est une demande d'autorisation pour l'extension du poste actuel de Brains ainsi que son raccordement souterrain à la ligne de 225 000 / 63 000 V de Cheviré-Cordemais (600m). Le dossier traite bien de la problématique d'emprise sur les zones humides et les compensations pour l'extension du poste. Néanmoins, il aurait été nécessaire d'effectuer le même travail pour l'évaluation de l'impact potentiel de la liaison souterraine qui, au vu du contexte local, pourrait également être amenée à rencontrer des terrains humides.
- Concernant la troisième mesure compensatoire ex-situ sur la commune de Bouguenais, le bureau de la CLE souhaiterait disposer de la convention avec le gestionnaire du site de la Mandine. Ce document est essentiel pour l'évaluation de la pérennité et de l'efficacité de cette mesure compensatoire. Il tient également à souligner que cette dernière est située sur une parcelle déjà qualifiée d'humide et que la plus-value environnementale doit être démontrée si elle veut correspondre à la philosophie des mesures compensatoires telle que décrite dans le SAGE. De plus, les mesures compensatoires doivent être réalisées en priorité dans le même sous bassin versant que celui du projet. Même si le pétitionnaire a bien démontré le pourquoi du choix de ce site, il aurait été opportun que les alternatives soient trouvées au sein du sous bassin de l'Acheneau.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.


Christian COUTURIER
Président du SAGE Estuaire de la Loire